

RAPPORT

DSP - Assainissement

ANNUUEL

Accusé de réception en préfecture
085-200059485-20241213-D_2024_154-DE
Date de rétrotransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024



FRANCONVILLE
2023





SOMMAIRE

I.	ETAT DU SERVICE.....	5
A.	Données sur les raccordés	6
B.	Collecte et transport des effluents	7
	1. Réseau d’assainissement Gravitaire	8
	2. Conduites de refoulement	9
	3. Postes de relèvement	10
	4. Bassins de stockage Eaux Pluviales	11
	5. Synoptique du Réseau d’Assainissement	12
II.	ACTIVITE DU SERVICE	13
A.	Assiette de facturation	14
B.	Fonctionnement du réseau	14
	1. Volume collecté	14
	2. Linéaires curés (par nature de réseaux et localisation)	15
	3. Linéaires inspectés (par nature de réseaux et localisation).....	18
	4. Suivi des débordements, inondations, et nombre dégorgements	21
	5. Suivi des déchets (en tonnages de boues).....	23
	6. Suivi des points Noirs	23
	7. Poste de refoulement	24
C.	Moyens mis en œuvre par le Délégataire	25
	1. Présentation générale du service de l’assainissement.....	25
	2. FAYOLLE, à l’écoute des Usagers	28
D.	Renouvellement	29
E.	Les Contrôles de Conformité	30
F.	Autres travaux et Liste des interventions par type	33
	1. Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Franconville.....	36
G.	Relation avec les abonnés.....	38
	1. Action de communication auprès des abonnés	38
	2. Enregistrement des demandes, réclamations et traitement	38
	3. Travaux de branchements neufs	39
	4. Nos engagements en termes de délais.....	40
H.	Facturation	41
	1. Prix du Service	41



	2. Créations de branchements	41
I.	Continuité du service	42
J.	Evolution du Service	43
	1. Le Contrat	43
	2. Bilans et Perspectives d'amélioration	44
III.	QUALITÉ - ENVIRONNEMENT	45
A.	Le Management de la Qualité	46
B.	Le développement durable	47
C.	Certification Environnementale – ISO 14001.....	49
D.	Les Indicateurs de Performance	52
IV.	COMPTE RENDU FINANCIER	56
A.	Compte d'exploitation	57
	1. Résultats d'exploitation année 2023 en k€	58
	2. Détail annuel du suivi des charges (en €) (Hors travaux neufs, contrôles et Frais Généraux)	59
	4. Opérations de renouvellement (en €)	60
V.	ANNEXE-JOURNAL DES INTERVENTIONS	61



Fayolle

I. ETAT DU SERVICE



A. Données sur les raccordés

- **Nombre de logements raccordables**

Le réseau d'assainissement de la Ville de FRANCONVILLE couvre l'ensemble du territoire.

Tous les logements sont considérés comme raccordables au 31/12/23 à une exception de Six propriétés privées.

- **Liste des logements raccordables non raccordés**

Au 31/12/23, 2 logements non raccordés ont été mis en évidence

- **Liste des logements raccordables non raccordés depuis plus de 2 ans**
2 logements.

- **Nombre total de branchements (en service ou non)**

Nous recensons 4 463 branchements en service sur l'ensemble du territoire de FRANCONVILLE

- **Nombre total d'abonnés : 4 491 abonnés**

- **Nombre d'abonnés domestiques : 4448**



B. Collecte et transport des effluents

Inventaire	Unitaire	EU	EP	Total
Longueur Totale de canalisations de collecte et transport	49 712	5 967	7 747	63 426
Longueur de réseau gravitaire	49 712	5 967	7 747	63 426
Nombre de regards	1814	204	295	2 313
Nombre de grilles avaloires			1041	1 041
Nombre de station de pompage		1	3	4

1. Réseau d'assainissement Gravitaire

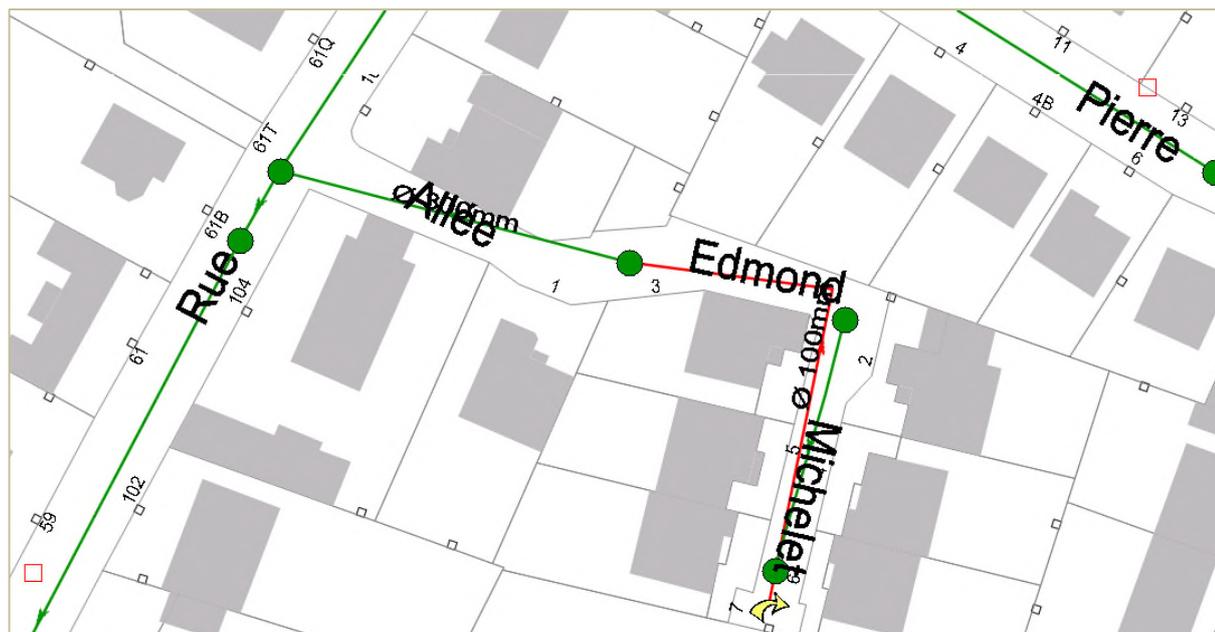
Ø (en mm)	Linéaire (en ml)		
	Eaux Pluviales	Eaux Usées	Unitaire
=<150	88	309	1454
200		4 711	3 978
250		761	1305
300	1 750	88	12 239
400	1 420		13 250
500	2 150		8 203
600	771		4 345
700	111		403
800	665		1 420
900			730
1000	54		289
1200	387		1383
NR	351	98	713
TOTAL	7 747	5 967	49 712



2. Conduites de refoulement

Les conduites de refoulement (longueur supérieure à 10 ml) présentes sur la Ville de FRANCONVILLE, se situent sur le quartier de la Gare.

Elles équipent les 3 postes de refoulement d'Eaux Pluviales des passages piétons sous la voie ferrée, ainsi que le poste de relevage des eaux usées de la rue Michelet.



Poste Eaux usées Edmond Michelet



3 Postes EP, récupérant les eaux de ruissellement des passages piétons sous les voies ferrées de la Gare.



3. Postes de relèvement

Equipement

Qté

Détail

POSTE MICHELET

Poste EU

Armoire de commande EU	1	
Module de télégestion	1	SOFREL
Fosse de relevage	1	BETON
Chambre à vannes	1	BETON
Pompe de relevage N°1	1	FLYGT – ABS 1,5KW AV 14-4 170
Pompe de relevage N°2	1	FLYGT – ABS 1,5KW AV 14-4 160

GARE

POSTE EP N°1

Armoire de commande	1	Local technique Passage piéton
Module de télégestion	1	SOFREL
Fosse de relevage	1	Béton, couverture caillebotis
Pompe de relevage N°1	1	FLYGT 3085 – 3- 50HZ – 1,3KW
Pompe de relevage N°2	1	FLYGT 3085 – 3- 50HZ – 1,3KW

POSTE EP N°2

Armoire de commande	1	Local technique Passage piéton
Module de télégestion	1	SOFREL
Fosse de relevage	2	Béton local technique + fosse déportée sous regard
Pompe de relevage N°1	1	FLYGT 3085 – 3- 50HZ – 1,3KW
Pompe de relevage N°2	1	FLYGT 3085 – 3- 50HZ – 1,3KW
Pompe de relevage N°3	1	Fosse n° 2 – FLYGT 3045 MT

POSTE EP N°3

Armoire de commande	1	Local technique Passage piéton
Module de télégestion	1	SOFREL
Pompe de relevage N°1	1	FLYGT 3085 – 3- 50HZ – 1,3KW
Pompe de relevage N°2	1	FLYGT 3085 – 3- 50HZ – 1,3KW



4. Bassins de stockage Eaux Pluviales

Le réseau de collecte de Franconville est pourvu de 3 Bassins de stockage des Eaux Pluviales. Ces bassins ont également un rôle d'agrément important sur la commune.



Nom	Localisation	Bassin	
		Volumes	Type
EBOULURES	Bois des Eboulures	1200 m ³	A ciel ouvert
CADET DE VAUX	Rue de la station/ Bd Toussaint Lucas	2500 m ³	A ciel ouvert
YVONNE DE GAULLE	Résidence Yvonne De Gaulle – Rue des Marais/ Croix verte	500 m ³	A ciel ouvert
Volume TOTAL		4 200 m³	

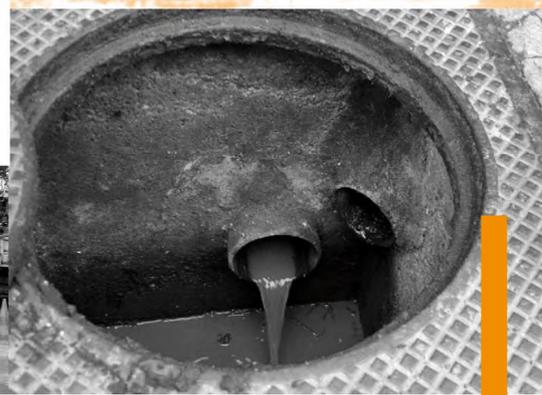
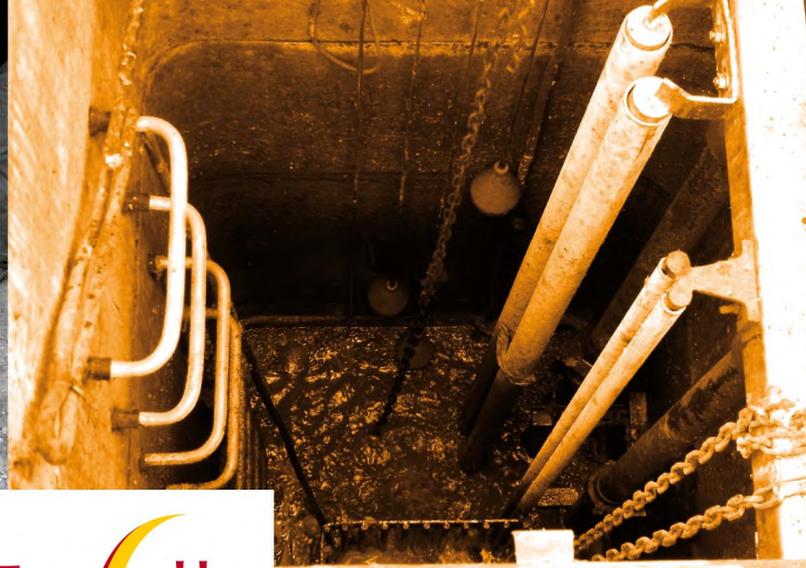


5. Synoptique du Réseau d'Assainissement

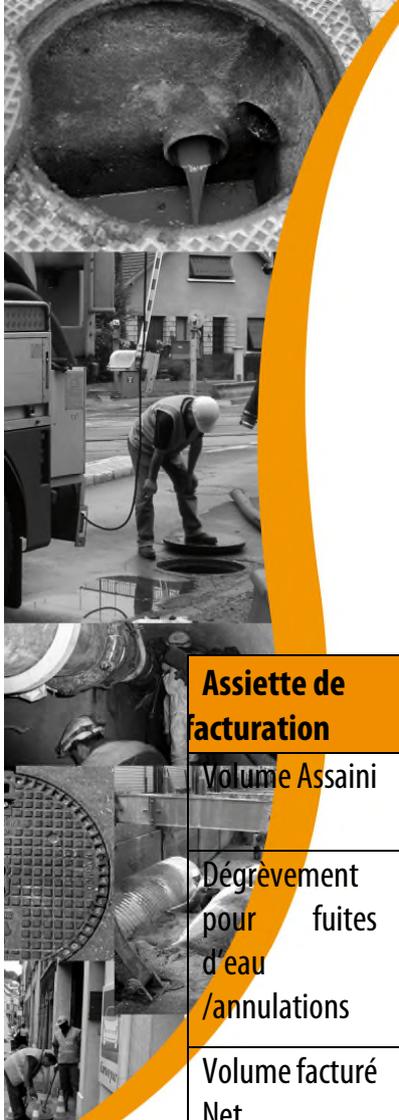
Commune de Franconville
Synoptique des réseaux d'assainissement

Saint-Leu-la-Forêt 





II. ACTIVITE DU SERVICE



A. Assiette de facturation

Assiette de facturation	Volume (en m3)						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volume Assaini	1 591 187	1 542 225	1 627 049	1 634 660	1 630 993	1 643 718	1 627 130
Dégrèvement pour fuites d'eau /annulations	9 850	1 657	974	9 456	5 704	3 787	2 517
Volume facturé Net	1 581 337	1 542 427	1 626 268	1 625 216	1 625 058	1 639 931	1 624 998

B. Fonctionnement du réseau

1. Volume collecté

Faute de mesures, le volume d'eaux usées collecté est considéré proche du volume facturé.

Ce volume est de 1 624 998 m³ pour la période 2023.

- Dégrèvement pour fuite et consommation non prélevée sur le réseau : 2 517 m³



2. Linéaires curés (par nature de réseaux et localisation)

Au cours de l'année 2023, **10 500 ml** de réseaux ont été curés.



a) Listing des rues curées

VOIE	EU	EP	UNITAIRE	Total
ALLEE COTTARD			150	150
ALLÉE DE PICARDIE	101			101
ALLÉE EDMOND MICHELET	100			100
ALLÉE JUDIC			129	129
ALLÉE LASSOUCHE			41	41
AVENUE DE LA LIBÉRATION	214	220		434
AVENUE DES MARAIS			248	248
BOULEVARD MAURICE BERTEAUX			720	720
BOULEVARD RHIN ET DANUBE			109	109
BOULEVARD TOUSSAINT LUCAS			200	200
CHEMIN DE LA CROIX ROUGE			111	111
CHEMIN DES HAUTES BORNES	100	100		200
CHEMIN DU PUIS DE LA BARRE			227	227
JONCTION R. TAVERNY/AV. DES MARAIS			66	66
RUE ALEXANDRE DUMAS			48	48
RUE CLAUDE BONNE			150	150
RUE DE BOISSY			101	101
RUE DE CORMEILLES			245	245
RUE DE LA GASCOGNE	370	370		740
RUE DE LA MARE AUX FÉES			215	215
RUE DE LA TOUR			237	237
RUE DE L'HOSTELLERIE			236	236
RUE DE L'ORME SAINT-EDMÉ			18	18
RUE DE PARIS			240	240
RUE DE TAVERNY			360	360
RUE DE VIERNHEIM			71	71
RUE D'ERMONT			212	212



RUE DES BOULEAUX			15	15
RUE DES FLAMBERTINS			107	107
RUE DES FRERS BARAET			351	351
RUE DES GROUETTES			93	93
RUE DES PAVILLONS			136	136
RUE DES PEUPLIERS			283	283
RUE DES SEPT GARÇONS			110	110
RUE DU BEL AIR			213	213
RUE DU CENTRE			188	188
RUE DU CHEMIN NEUF			147	147
RUE DU CHENEL			149	149
RUE DU DOCTEUR ROUX			66	66
RUE DU GAL LECLERC			418	418
RUE DU GENERAL LECLERC			1070	1070
RUE DU GÉNÉRAL LECLERC			14	14
RUE DU PLESSIS-BOUCHARD			550	550
RUE JEAN LEBLOND			84	84
RUE LOUIS SÉBILLON			325	325
RUE LUCIEN BERGER			58	58
RUE SOLDINI			114	114
RUE TRAVERSIÈRE			97	97
RUELLE DU MOULIN			202	202
	885	690	8924	10499



Commune de Franconville
Curages des réseaux d'assainissement
2023

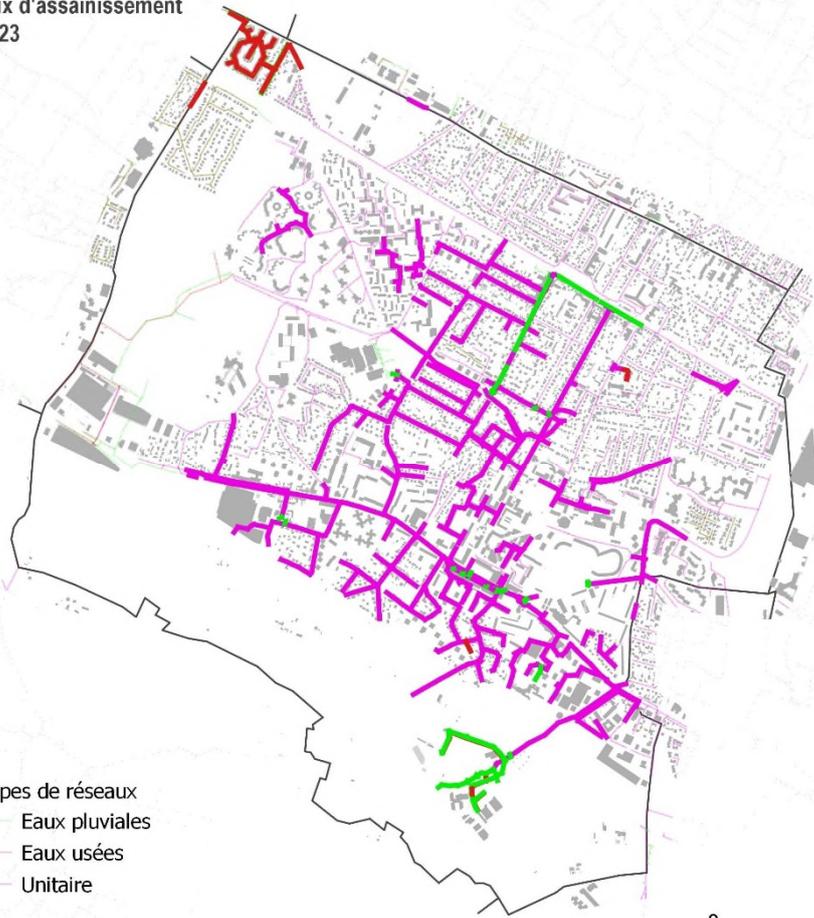


Curages 2023

- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire

Types de réseaux

- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire





3. Linéaires inspectés (par nature de réseaux et localisation)

Au cours de l'année 2023, **10 500 ml** de réseaux ont été inspectés.



VOIE	EU	EP	UNITAIRE	Total
ALLEE COTTARD			150	150
ALLÉE DE PICARDIE	101			101
ALLÉE EDMOND MICHELET	100			100
ALLÉE JUDIC			129	129
ALLÉE LASSOUCHE			41	41
AVENUE DE LA LIBÉRATION	214	220		434
AVENUE DES MARAIS			248	248
BOULEVARD MAURICE BERTEAUX			720	720
BOULEVARD RHIN ET DANUBE			109	109
BOULEVARD TOUSSAINT LUCAS			200	200
CHEMIN DE LA CROIX ROUGE			111	111
CHEMIN DES HAUTES BORNES	100	100		200
CHEMIN DU PUIIS DE LA BARRE			227	227
JONCTION R. TAVERNY/AV. DES MARAIS			66	66
RUE ALEXANDRE DUMAS			48	48
RUE CLAUDE BONNE			150	150
RUE DE BOISSY			101	101
RUE DE CORMEILLES			245	245
RUE DE LA GASCOGNE	370	370		740
RUE DE LA MARE AUX FÉES			215	215
RUE DE LA TOUR			237	237
RUE DE L'HOSTELLERIE			236	236
RUE DE L'ORME SAINT-EDMÉ			18	18
RUE DE PARIS			240	240
RUE DE TAVERNY			360	360
RUE DE VIERNHEIM			71	71
RUE D'ERMONT			212	212



RUE DES BOULEAUX			15	15
RUE DES FLAMBERTINS			107	107
RUE DES FRERS BARAET			351	351
RUE DES GROUETTES			93	93
RUE DES PAVILLONS			136	136
RUE DES PEUPLIERS			283	283
RUE DES SEPT GARÇONS			110	110
RUE DU BEL AIR			213	213
RUE DU CENTRE			188	188
RUE DU CHEMIN NEUF			147	147
RUE DU CHENEL			149	149
RUE DU DOCTEUR ROUX			66	66
RUE DU GAL LECLERC			418	418
RUE DU GENERAL LECLERC			1070	1070
RUE DU GÉNÉRAL LECLERC			14	14
RUE DU PLESSIS-BOUCHARD			550	550
RUE JEAN LEBLOND			84	84
RUE LOUIS SÉBILLON			325	325
RUE LUCIEN BERGER			58	58
RUE SOLDINI			114	114
RUE TRAVERSIÈRE			97	97
RUELLE DU MOULIN			202	202
	885	690	8924	10499



Commune de Franconville
Inspections télévisées des réseaux 2023

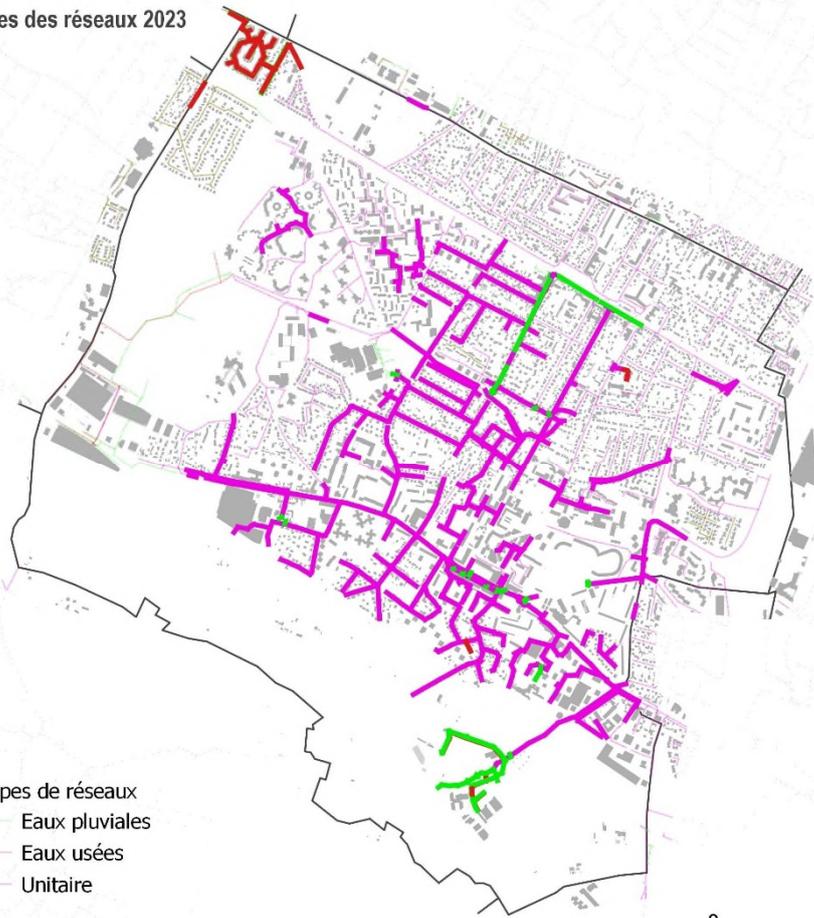


ITV 2023

-  Eaux pluviales
-  Eaux usées
-  Unitaire

Types de réseaux

-  Eaux pluviales
-  Eaux usées
-  Unitaire





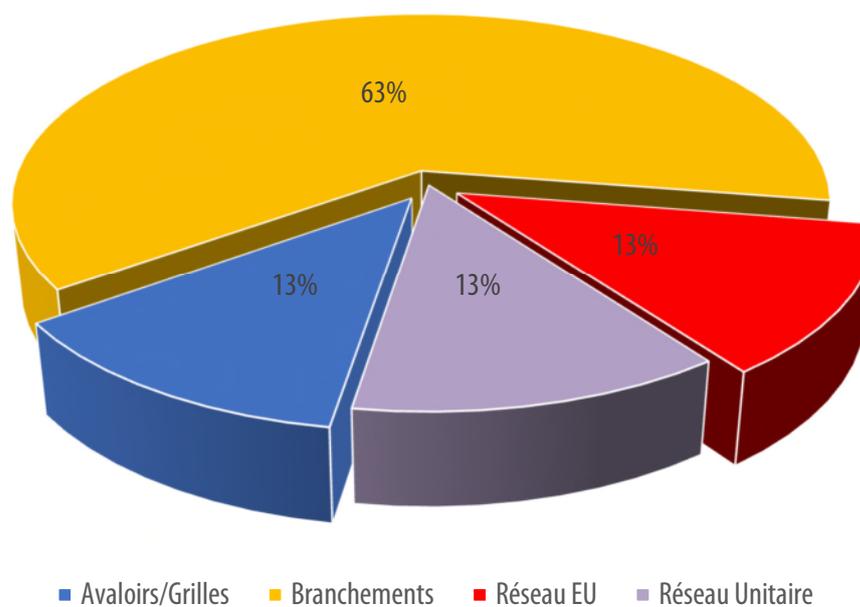
4. Suivi des débordements, inondations, et nombre dégorgements

Au cours de l'année 2023, la société Fayolle est intervenue à 8 reprises pour des opérations de dégorgements.

La décomposition des interventions de dégorgements par type d'ouvrage, est la suivante :

Ouvrages	Quantité	Répartition
Avaloirs/Grilles	1	13%
Branchements	5	63%
Réseau EU	1	13%
Réseau unitaire	1	13%
Total	11	100%

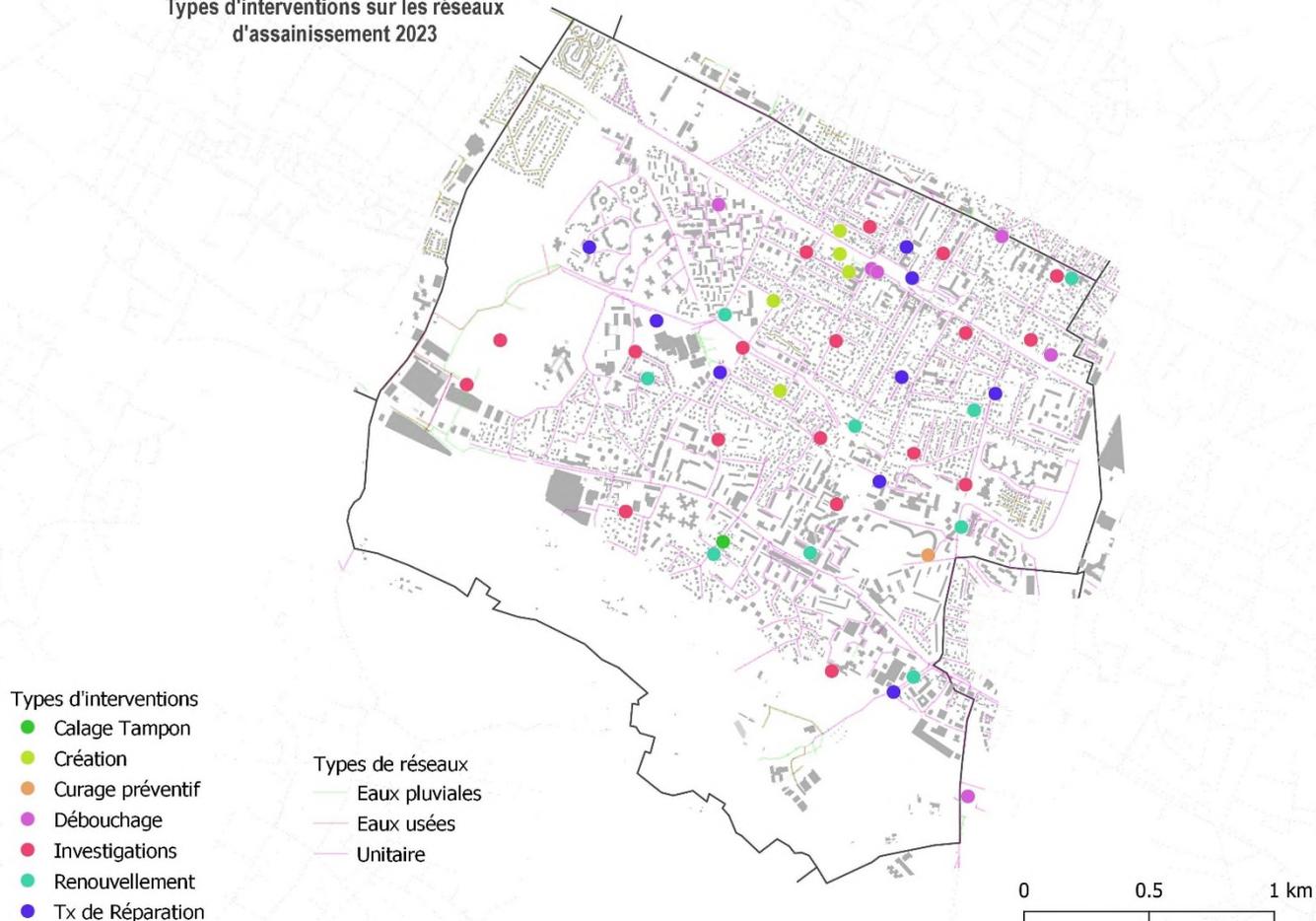
Répartitions des opérations de dégorgements par type d'ouvrage





Cartographie des interventions sur l'Année 2022

Commune de Franconville
Types d'interventions sur les réseaux
d'assainissement 2023



1 obstruction sur réseau EU a été constatée sur l'année 2023. Sur l'ensemble des ouvrages, 8 obstructions ont été constatées, principalement sur les branchements (5), sans entraîner de débordement.

Nombre d'obstruction sur tout type de réseau		
<i>Type</i>	<i>Nbre</i>	<i>Nbre de débordement</i>
Obstruction non- prévisible	8	0
Obstruction par manque d'Entretien	0	0
Total	8	0



5. Suivi des déchets (en tonnages de boues)

Tout au long de l'année 2023, les déchets de curage sont acheminés en centre de traitement. Le suivi est réalisé au travers des BSD (Bon de suivi des déchets).

Centre traitement	Avaloirs	Réseaux	Bassins et postes	Qté (en Tonnes)
VERT COMPOST			100 T	100 T
TRA-SABLE	26 T	52 T	2 T	80 T
TOTAL	26 T	52 T	102 T	180 T

6. Suivi des points Noirs

Au-delà de plus de 3 interventions par an localisées sur le même site, nous répertorions ce site comme **POINT NOIR**.

Une attention plus particulière est alors portée sur ces sites.

En 2023, **aucun point noir** n'a été identifié sur le système de collecte d'assainissement collectif de la commune de Franconville.

Néanmoins, certains ouvrages nécessitent une attention plus particulière, comme les postes de relevage des eaux pluviales de la Gare, mais il s'agit d'actions préventives répétitives.



7. Poste de refoulement

Le réseau de collecte de la ville de Franconville comporte 3 postes de relèvements EP et 1 poste EU sur le périmètre d'affermage de la commune :

a) Postes de relevage des eaux pluviales des passages piétons de la Gare

Afin d'évacuer les eaux de ruissellement des passages piétons souterrains de la Gare, la ville de Franconville a mis en place 3 postes de relevage qui collectent les eaux en point bas pour les rejeter sur le collecteur public en surface.

Compte tenu de l'encombrement du site, un relevage performant est nécessaire afin de palier au faible volume de stockage disponible.

Le PR2, est le poste le plus sensible au vu de la position centrale et stratégique du passage piéton qu'il équipe.

Un regard déporté, équipé d'une pompe permet de collecter les eaux à l'extrémité opposée du poste principal P2 afin de couvrir les eaux de ruissellements.

Nom-Adresse	Nombre de pompes	Débit estimé des pompes en m ³ /h	Volume refoulé (en m ³ /an)	Temps de fonctionnement de l'ouvrage
PR1 Gare	2	11	275 m ³	25 h
PR2 Gare	2 + 1	11	312 m ³	28.3 h
PR3 Gare	2	11	175m ³	16 h

b) Poste EU rue Michelet

Le poste de relevage des eaux usées de la rue Michelet est situé en bout d'impasse et permet le relevage des eaux de quelques pavillons.

Le refoulement s'effectue en amont de la rue Michelet.

Nom-Adresse	Nombre de pompes	Débit des pompes en m ³ /h	Volume refoulé (en m ³ /an)	Temps de fonctionnement de l'ouvrage
Poste EU Rue Michelet	2	11	396 m ³	36 h



C. Moyens mis en œuvre par le Délégataire

1. Présentation générale du service de l'assainissement

a) Les moyens humains :

Détachés sur la commune :

Un technicien pour effectuer un contrôle du réseau, les petites interventions, et un rôle de conseiller technique auprès des abonnés et de la collectivité. Il assure également la coordination sur le terrain des interventions pour les travaux de renouvellement, de réparation et toutes les interventions de curage préventif ou curatif.

Une équipe, voire deux composées d'un chef d'équipe, d'un maçon et d'ouvriers pour les interventions ponctuelles sur le réseau en fonction des besoins.

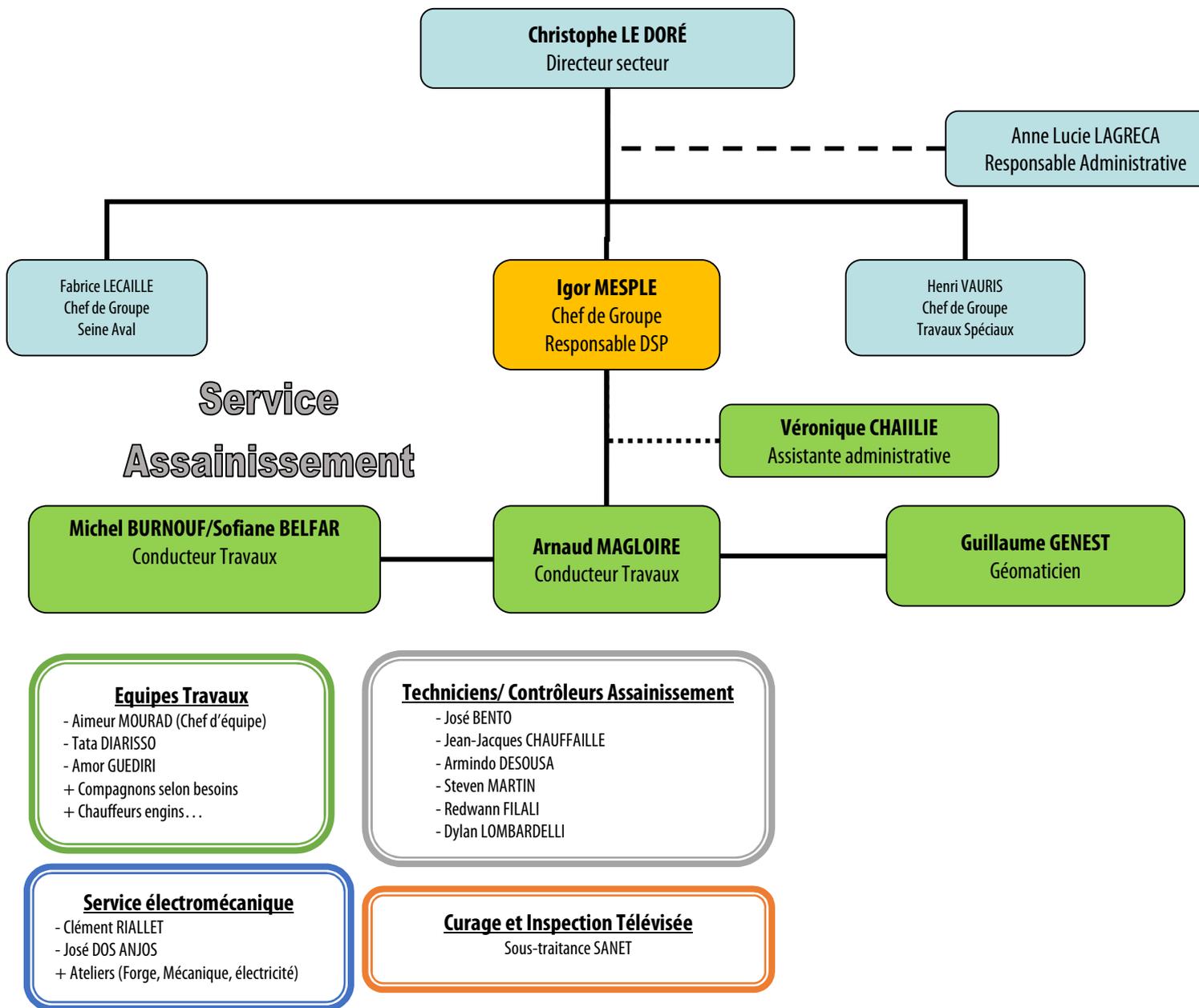
Une secrétaire basée au siège, chargée de l'accueil des usagers et de la gestion administrative du contrat d'affermage.

Ces moyens détachés pour la commune permettent d'assurer une astreinte 24h sur 24 et 7 jours sur 7 avec un délai d'intervention d'une heure, pour analyser les problèmes et mettre en œuvre les moyens nécessaires en fonction de l'urgence de la situation.

Détaché du siège :

Le personnel du secteur DSP, dont l'organigramme est présenté ci-après, permet de mettre à disposition de la commune des compétences variées pour répondre aux questions de la collectivité (Études de projet, programmation des travaux et veille juridique en matière d'assainissement).

L'entreprise dispose également de tous les services supports nécessaires pour le bon déroulement du marché (ressources humaines, juridique, qualité-sécurité-environnement, comptabilité, etc.).





b) Les moyens matériels :

- Le dépôt de Soisy-sous-Montmorency :

L'entreprise possède un parc matériel pour intervenir sur tous les types de chantier d'assainissement. Le matériel est entretenu dans ses ateliers de maintenance et la société veille tout particulièrement à sa conformité, à la réglementation et son aspect extérieur.

- Autre :

L'entreprise Fayolle et Fils fait appel à un sous-traitant pour tous les travaux de curage du réseau et de ses ouvrages. L'entreprise SANET est liée à l'entreprise Fayolle par un contrat d'intervention à l'année.

- Autres moyens :

SIG : Le réseau d'assainissement est cartographié sur un logiciel « ARCGIS », couplé à une base de données qui contient toutes nos interventions sur la commune. Cela permet de mieux cibler nos actions et de cartographier nos interventions.

Logiciel et Télésurveillance TOPKAPI : Les postes de relevage sont équipés de télégestion. Le logiciel permet de détecter immédiatement à distance tout dysfonctionnement.



2. FAYOLLE, à l'écoute des Usagers

FAYOLLE a à cœur de fournir aux usagers un service de qualité, cela passe notamment par la qualité de l'information fournie, la réactivité des interventions et l'écoute des besoins.

Nos agents doivent donc être joignables 24h sur 24 et 7 jours sur 7, pour des échanges personnalisés.

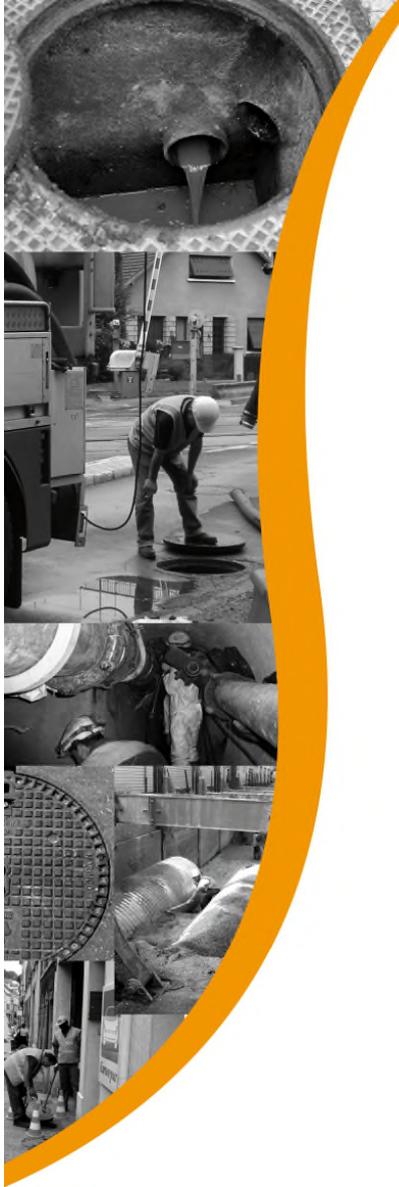
Par conséquent, la collectivité et les usagers de la commune ont à leur disposition :

Un centre d'appels

Il s'agit d'une plate-forme d'accueil téléphonique basée sur notre siège de Soisy-Sous-Montmorency offrant aux clients la possibilité de s'informer, prendre rendez-vous avec un technicien, déposer une réclamation, demander une intervention d'urgence...

Un service d'urgence 24h/24

En dehors des heures ouvrées, les appels d'urgence sont immédiatement pris en charge par nos services d'astreinte à tout heure du jour et de la nuit et 365 jours / an, pour des problèmes de casses de canalisations, de dépannage d'installations en défaut, de débouchage de branchements d'assainissement...



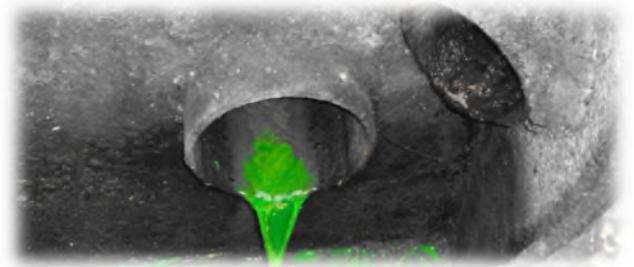
D. Renouvellement

Au cours de l'année 2023, des opérations de renouvellement ont été conduites sur le périmètre affermé.

Opérations de renouvellement		
ouvrages	Quantité	Unité
Avaloirs/Grilles	1	u
Branchements	2	u
Regards	9	u
Réseau	1	u



E. Les Contrôles de Conformité



Au cours de l'année 2023, **526** contrôles de conformités ont été réalisés.

Les pages suivantes résumant le type des non-conformités rencontrées, ainsi que la proportion que représentent celles-ci sur l'année 2023.



CARTOGRAPHIE DES CONFORMITES Année 2023

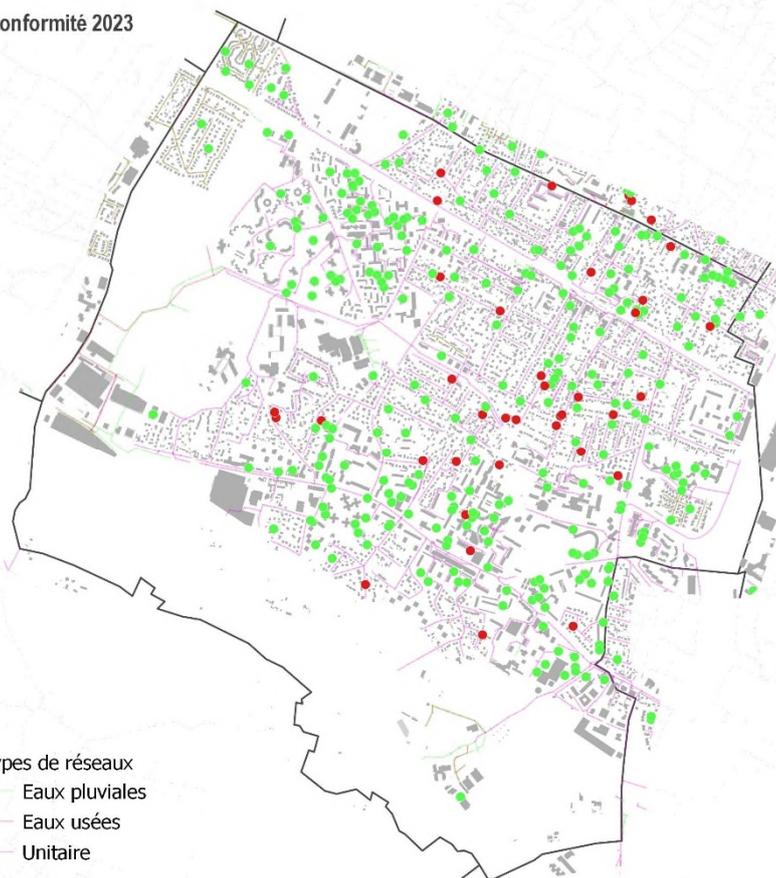
Commune de Franconville

Contrôles de conformité 2023



Etat de conformité
● Conforme
● Non conforme

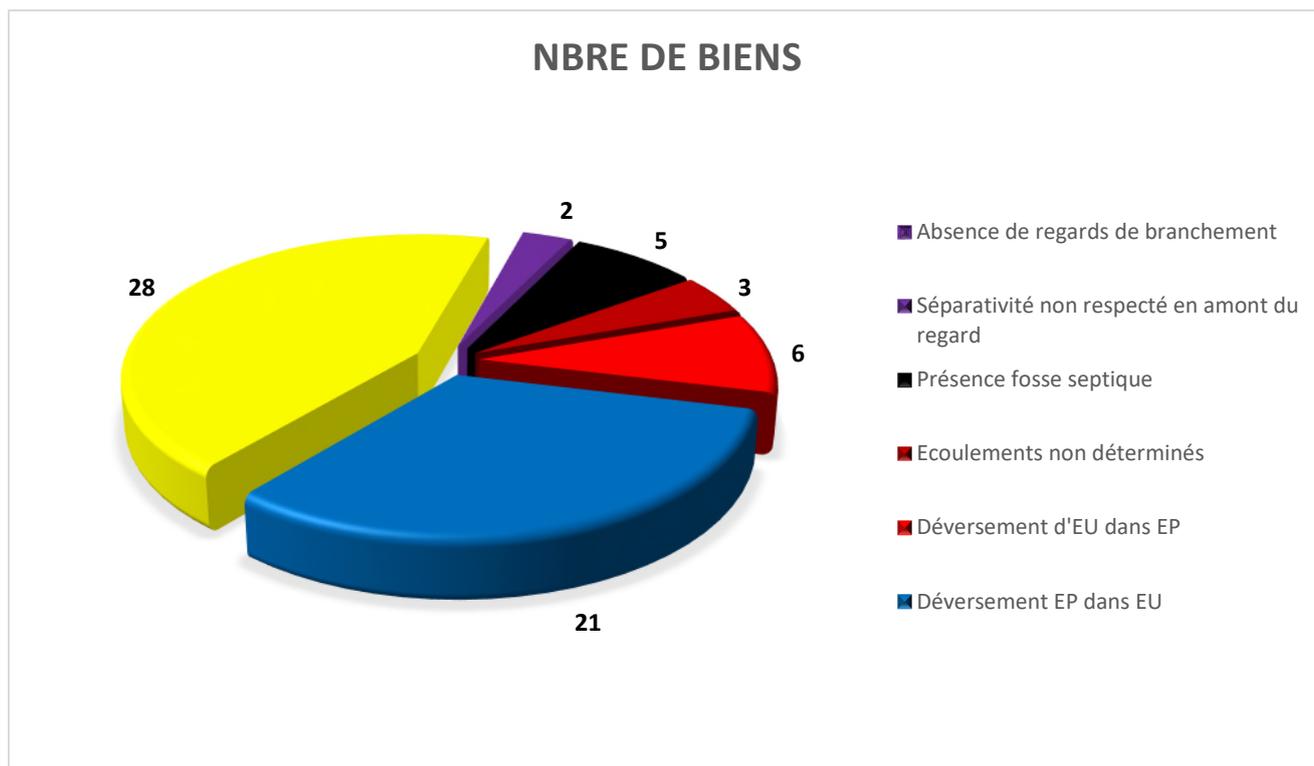
Types de réseaux
— Eaux pluviales
— Eaux usées
— Unitaire



0 0.5 1 km

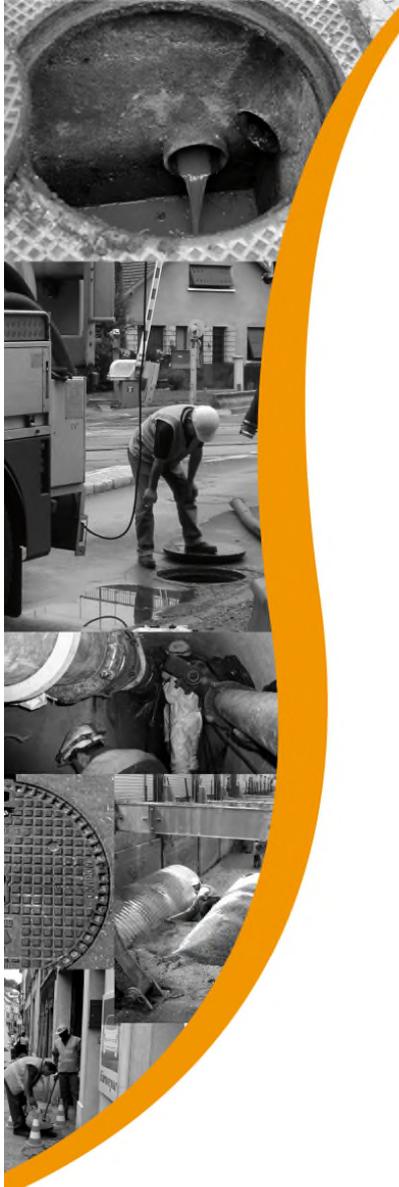


Bilan 2022	Contrôles réalisés	Conformes	Non Conforme	Taux de Non conformité
Nombre de biens	526	462	65	12%



La majeure partie des non-conformités correspond à l'absence de regards de branchement (43% des non-conformités).

Type de non-conformité	Nbre de cas
Absence regard de bcht	28
EU dans EP	6
EP dans EU	21
Ecoulements non déterminés	3
Fosse septique	5
Séparativité non respecté	2
Total	65



F. Autres travaux et Liste des interventions par type

Le tableau suivant résume le nombre d'interventions réalisées par nature et ouvrage
L'Annexe 1 présente le détail des interventions.



Listing des interventions par ouvrages et par type

Prestations	Quantité	Unité	Déchets	
Avaloirs/Grilles				
Curage préventif	1065	u	26	T
Débouchage	1	u		
Renouvellement	1	u		
Tx de réparation	6	u		
Investigation	2	u		
Bassin				
Analyses	36	u		
Curage préventif	1 (13j)	u	100	T
Branchements				
Création	5	u		
Débouchage	5	u		
Investigations/caméra	8	u		
Renouvellement	2	u		
Tx de réparation	1	u		
Poste de refoulement				
Entretien/curage	12	u	2	T
Regards				
Calage tampons	15	u		
Investigations	4	u		
Renouvellement	9	u		
Tx de réparation	2	u		
Réseau EU				
Débouchage	1	u		
Curage/ITV	885	ml		
Renouvellement	1	u		
Réseau Unitaire				
Curage/ITV	8924	ml	8	T



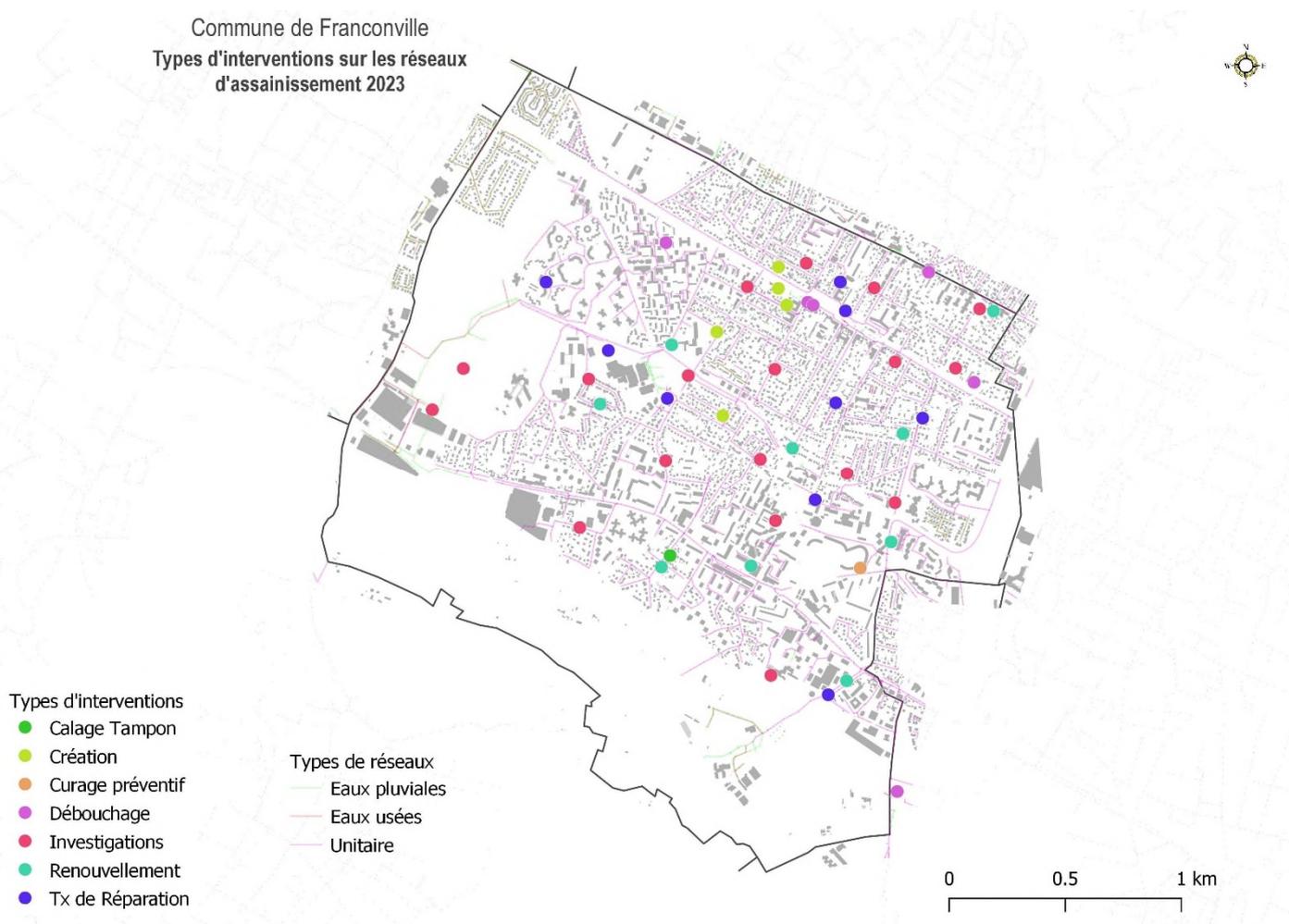
Débouchage	1	u
Investigations	5	u



1. Cartographie des travaux réalisés sur la commune de Franconville

a) Par Types d'interventions

Commune de Franconville
Types d'interventions sur les réseaux
d'assainissement 2023



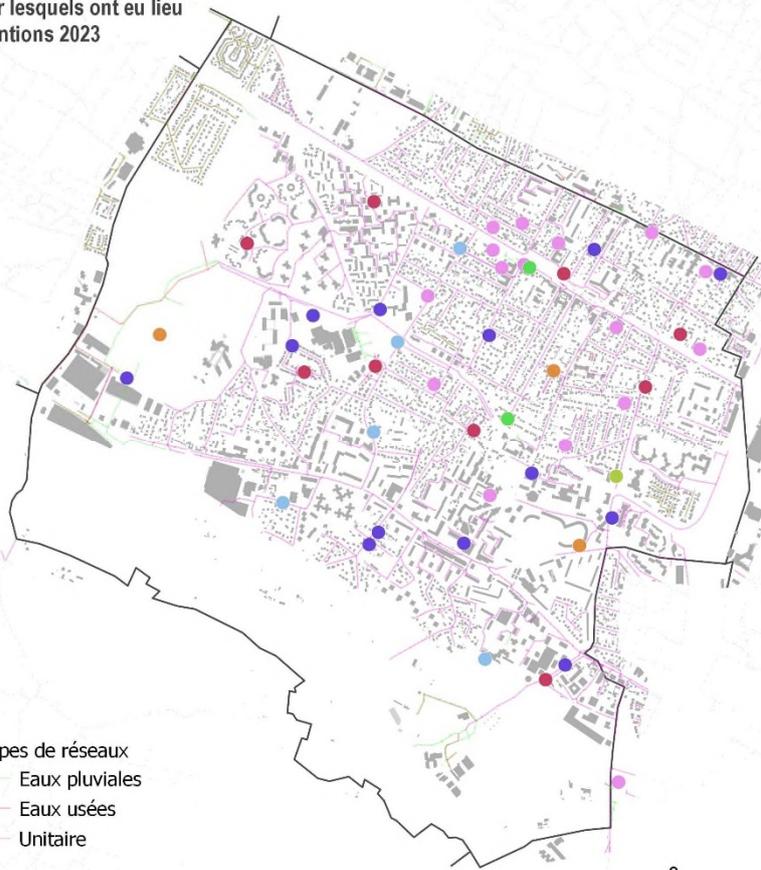


b) Par Ouvrages

Commune de Franconville
Types d'ouvrages sur lesquels ont eu lieu les interventions 2023

- Types d'ouvrages
- Avaloirs/Grilles
 - Bassin
 - Branchements
 - Caniveaux
 - Regards
 - Réseau EU
 - Réseau Unitaire

- Types de réseaux
- Eaux pluviales
 - Eaux usées
 - Unitaire



0 0.5 1 km



G. Relation avec les abonnés

Fiche Conseil

Pour Obtenir un Assainissement Conforme

Le premier impératif est que les eaux usées et eaux vannes (c'est-à-dire toilettes, douches, lave-linge, lave-vaisselle, évier...) ne doivent en aucun cas se déverser dans l'environnement.
De plus le raccordement des eaux usées est obligatoire (code de la santé publique art L1331-1 à 8)
Attention, être raccordé au réseau d'assainissement ne suffit pas, encore faut-il l'être correctement, et ne pas évacuer vos eaux usées dans le réseau d'eau pluviale et inversement.
Et ainsi être dans une condition de mauvais branchement.

Trois points essentiels sont à respecter :

1- Respecter le système séparatif EU/EP,

Les eaux usées et eaux pluviales ne doivent pas communiquer entre elles, et doivent être acheminées à des endroits différents.

Figure 1 : Système séparatif

Pourquoi leurs destinations doivent-elles être différentes?

Les eaux usées domestiques ne peuvent rejoindre le milieu naturel qu'après avoir subi un traitement permettant de satisfaire la réglementation en vigueur.
Les eaux pluviales, ne doivent pas subir de traitement, et se rejettent directement vers le milieu naturel.

Fayolle

1. Action de communication auprès des abonnés

La société Fayolle utilise de nouveaux rapports de contrôles de conformité à destination des usagers, accompagnés de guides pratiques de solutions d'assainissement.

Les contacts terrains à l'occasion des contrôles et des interventions, sont nombreux, et en cas de mécontentement, les informations sont enregistrées sur nos fiches d'interventions.

2. Enregistrement des demandes, réclamations et traitement

Au cours de l'année 2023, 36 demandes ont été enregistrées,
Les demandes sont diverses et concernent essentiellement des demandes d'intervention (débouchage, investigations...).



Suivi des demandes 2023

Franconville

Franconville			
Demande	Transférée	1	3%
Demande	Traitée	35	97%
Nombre de demandes : 36			

2023																
Franconville																
Nature demande	Type rédamatio	Détail	Etat de l'affaire	janv	févr	Mars	Avril	Mai	Juin	juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Demande	A1	Autres	Affaire Traitée		2	1		1	4	2						10
Demande	B-1-1	Obstruction sur réseau	Affaire Traitée	1				1				1		1		4
Demande	B-1-2	Obstruction sur branchement	Affaire Traitée		3			3				2				8
Demande	B-2-2	Débordement/inondation chez l'abonné	Affaire Traitée	1												1
Demande	B-3	Casse	Affaire Transféré										1			1
Demande	B-3	Casse	Affaire Traitée	2	3			1			1	2			3	12
Total Nombre de demandes				4	8	1		6	4	2	1	5	1	1	3	36

3. Travaux de branchements neufs

En 2023, 12 créations de branchements ont été réalisées par l'entreprise FAYOLLE sur la commune de Franconville.

Adresse	EU	EP
16 Chemin des Espérances	1	
rue Maurice Dalesme	1	
Rue de la Station	5	1
43 rue du Docteur Roux	1	
4 rue Marius Dumont	1	
20 rue du Pommiers Saulniers	1	
80 rue du Docteur Roux	1	
Total	11	1



4. Nos engagements en termes de délais

- **Réponse écrite aux courriers** : dans les 8 jours suivant leur réception,
- **Respect des horaires de rendez-vous** (plage horaire de rdv de 1 heure max)
- Etude et réalisation rapide pour l'installation d'un nouveau branchement d'assainissement avec :
 - **envoi du devis sous 8 jours** après réception de la demande ou après rendez-vous d'étude des lieux, si nécessaire,
 - **Réalisation des travaux dans les 15 jours** après acceptation du devis par le client et obtention des autorisations administratives.
- **Réalisation des tests de conformité dans un délai de 2 jours, après demande**

H. Facturation

1. Prix du Service

La facturation de la part assainissement est gérée par le fermier eau potable de la commune de Franconville.

Le prix au m3 de la part assainissement du délégataire au 1^{er} Janvier 2023 est de **0.1565 € HT**

FRANCONVILLE Prix du Service de l'Assainissement Collectif	Volume	Prix au 01/01/2023	Montant	N/N-1
Part délégataire			18.78	17.63 (+6%)
Abonnement		0	0	
Consommation	120	0.1565	18.78	18.78
Part communale				
Consommation	120	0.70	84.00	84.00
Part Syndicale				
Consommation	120	NC		
Organismes publics (Agence de l'eau)				
Lutte contre la pollution	120	NC		
Modernisation du réseau de collecte	120	NC		
TOTAL				
TOTAL € HT	120	NC		
TVA (10%)				
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3		NC		

2. Créations de branchements

Les prestations réalisées par la société Fayolle auprès des particuliers, et faisant l'objet d'une facturation, telles que les créations de branchements peuvent être réglées selon un échancier de 3 mois.

Aucun impayé sur ce type d'opération n'est à déplorer pour l'année 2023.



I. Continuité du service

Aucune interruption du service n'est survenue au cours de cette année
Le fonctionnement des postes a été maintenu tout au long de l'année.

Bilan de fonctionnement des postes de relèvement sur FRANCONVILLE :

Au cours de l'année 2023, les postes de relèvement ont fonctionné avec les taux d'indisponibilité du relèvement des eaux suivants :

Poste EU MICHELET situé rue Edmond Michelet : Taux d'indisponibilité de 0%.

Poste EP N°1 GARE situé Sur le passage Piéton n°1 de la Gare (Nord) : Taux d'indisponibilité de 0%

Poste EP N°2 GARE situé Sur le passage Piéton n°2 de la Gare (Passage central) : Taux d'indisponibilité de 0%.

Poste EP N°3 GARE situé Sur le passage Piéton n°3 de la Gare (Sud): Taux d'indisponibilité de 0%.



J. Evolution du Service

1. Le Contrat

① Nature du service

Délégation par affermage du service public d'Assainissement pour la gestion du service collectif et non-collectif de l'assainissement de la commune de Franconville-La-Garenne.

② Autorité délégante

Ville de Franconville

Mairie de Franconville

Monsieur le Maire Xavier MELKI

11 rue de la Station

95130 FRANCONVILLE

③ Déléataire

Société FAYOLLE et FILS

Société Anonyme au capital de 20.812.050 €

Président Directeur Général : Monsieur Francis FAYOLLE

Directeur Général Délégué: Monsieur Louis MARANDAS

⑤ **Activité :** Travaux publics et particuliers, bâtiments, constructions et Services

⑥ Nature et date de prise d'effet du contrat

- Délibération au conseil Municipale le 22 Mai 2014,
- Signature du Contrat de DSP, le 24 Juin 2014 pour un démarrage le 27 Juillet 2014 pour une durée de 10 années.
- Avenant de transfert de l'assainissement de la commune de Franconville à la communauté d'Agglomération Val Parisis à compter du 1^{er} Novembre 2017



2. Bilans et Perspectives d'amélioration

■ Le poste d'eaux Pluviales N°2 de la Gare (poste central), est équipé d'une 3^{ème} pompe déportée située dans un regard.

Cet ouvrage est sous dimensionné avec un volume de stockage très faible ne permettant pas de palier à certains imprévus de fonctionnement.

Nous préconisons, l'installation d'un système de secours, avec par exemple l'installation d'une pompe supplémentaire dans un 2^{ème} regard.

■ Le réseau d'assainissement eaux usées sur le secteur « André Citroën », transite des eaux chargées en graisse. Ce réseau transite ensuite via le bois des éboules pour rejoindre la rue de la Croix verte en Aval. Un point particulier d'attention est à porter sur ce secteur, avec des investigations à mener sur les métiers de bouches.



Fayolle

III. QUALITE - ENVIRONNEMENT



A. Le Management de la Qualité

Depuis 2000, l'entreprise FAYOLLE & FILS est certifiée ISO 9001, avec une activité travaux se centralisant sur 3 secteurs :

- Le bâtiment,
- Les travaux publics,
- La direction du Génie civil et travaux spéciaux incluant les délégations de service public, le génie civil, les travaux spéciaux.

Les axes de notre démarche qualité :

- Identifier les causes d'insatisfaction, réelles ou potentielles d nos clients ou sous-traitants et les traiter, notamment en renforçant la relation client, et en relançant les questionnaires de satisfaction et l'enregistrement des réclamations.
- Garantir à nos clients une prestation de service alliant technicité, réactivité et engagement du personnel avec le suivi de la levée des réserves.
- Améliorer la relation entre l'exploitant et les supports par la mise en place d'une analyse des différents parcs, dans le cadre de campagnes générales d'optimisation du matériel.
- Augmenter l'implication du personnel et des exploitants dans le développement du système qualité par la communication avec des référents qualité pour chaque secteur et de support.
- Relancer la politique sécurité avec les visites de chantier et le « Pass Travaux »
- Assurer une présence dans les institutions professionnelles pour connaître et appréhender les nouvelles évolutions réglementaires ou besoins des clients.
- Renforcer notre suivi des supports financiers avec de nouveaux indicateurs de performances.

La Direction Générale s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre à ces objectifs.



B. Le développement durable

Fayolle & Fils est une entreprise de construction et de services indépendante et responsable. Elle a à cœur de fournir à ses clients publics et privés, des ouvrages de qualité qui participent à l'aménagement des territoires, tout en s'engageant dans une démarche volontaire de développement socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le respect de l'environnement est donc devenu une composante essentielle de notre politique générale pour nos activités de bâtiment, de travaux publics, de génie civil et de délégation de service public. Cette démarche de progrès est un projet d'entreprise et l'affaire de tous.

L'effort général demandé doit s'appuyer sur nos compétences avec une forte volonté d'amélioration pour progresser dans un premier temps sur les axes suivants :

- Respecter la réglementation en vigueur ainsi que les autres exigences auxquelles nous avons souscrit, par une veille réglementaire et un positionnement en amont dans les instances professionnelles ;
- Respecter les fondements du développement durable : l'équité sociale, la performance économique et le respect de l'Environnement,
- Se conformer aux exigences légales et les autres exigences contractuelles,
- Assurer une veille technologique et appliquer de nouvelles techniques permettant de minimiser nos impacts,
- Communiquer nos engagements à l'ensemble du personnel et intégrer nos sous-traitants dans la démarche.

La Direction Général s'engage à dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires pour mettre en œuvre cette politique et atteindre ces objectifs.



LA RSE AU COEUR DE NOTRE METIER !

L'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils accompagne les villes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les syndicats intercommunaux ou encore les régions dans la réalisation d'ouvrage de génie civil, de travaux d'assainissement, de réseaux souterrains, de voirie et de réseaux divers ainsi que dans la rénovation et la construction de bâtiment avec une démarche respectueuse de l'environnement et avec un impact social.

Bâtir les villes de demain dans un monde plus respectueux de l'environnement et de l'Homme est le mot d'ordre de notre démarche. Afin de déterminer les axes de progrès de l'entreprise, cette dernière s'est inspirée des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) dont huit correspondent aux métiers de l'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils



Objectif 1 : Améliorer notre gestion des ressources naturelles (ODD 6 et 7)

Sur nos chantiers mais également au sein du siège de la société nous nous efforçons par le biais d'investissements et de formations à réduire notre consommation des ressources naturelles.

Nous nous engageons à former nos collaborateurs sur la gestion des ressources naturelles, à informatiser les DICITS, à utiliser des ampoules LED, à réaliser un bilan carbone de l'entreprise, à développer l'usage des modes de transport doux



Objectif 2 : Favoriser l'épanouissement professionnel (ODD 5 et 8)

L'Humain est un des piliers de l'entreprise depuis la création de cette dernière. Aussi, la sécurité des collaborateurs, leur formation et leur épanouissement guident la politique de l'entreprise en terme de ressources humaines.

Nous nous engageons à mener une politique promouvant la cohésion et l'inclusion du handicap ainsi que l'égalité des sexes et des chances, à améliorer la sécurité et la qualité de vie au travail, à participer au maintien et à la diversité des métiers.



Objectif 3 : Promouvoir la formation et l'insertion professionnelle des jeunes (ODD 4 et 8)

Promouvoir une éducation de qualité pour tous est au cœur du projet de l'entreprise. C'est pourquoi depuis des années nous prenons des stagiaires et des alternants à qui nous offrons des possibilités d'embauche à la fin de leurs études.

Nous nous engageons à favoriser l'apprentissage et l'insertion des jeunes par le biais de stage, d'alternance et de contrat d'apprentissage et de partenariat avec des écoles et CFA, à participer à des forums de l'emploi et à offrir des possibilités d'emploi aux jeunes à l'issue de leur formation.



Objectif 4 : Investissement matériel pour l'environnement (ODD 13)

Pour faire face à l'urgence climatique à notre échelle nous cherchons et investissons dans du matériel de chantier plus respectueux de l'environnement.

Nous nous engageons à équiper toutes nos équipes de tronçonneuses avec économiseur d'eau d'ici 2023, à augmenter notre parc automobile électrique de 10% minimum chaque année et à favoriser l'achat de matériel d'occasion pour promouvoir l'économie circulaire.

Fayolle RSE



Objectif 5 : Participer à la réduction des inégalités (ODD 10)

Prendre soin de ses collaborateurs est dans l'ADN de l'entreprise et ce dès leur intégration. En effet, l'intégration sociale de tous est une partie intégrante de la politique de l'entreprise. Nous garantissons, par exemple, des postes aux personnes en réinsertion.

Nous nous engageons à réserver des emplois aux personnes en réinsertion, à renouveler notre charte éthique et notre charte de non-discrimination chaque année.



Objectif 6 : S'engager pour et au cœur de la cité (ODD 11)

Nous attachons une grande importance à l'ancrage local nous donnant l'occasion de travailler avec les collectivités et des associations. Ainsi nous participons à la vie des territoires où l'entreprise est implantée dans le domaine social, du sport ou encore de la culture.

Nous nous engageons à continuer à soutenir financièrement des événements locaux ou des associations de la région.



Objectif 7 : Construire durable (ODD 12)

La construction durable se décline sur les chantiers et au travers de ses ouvrages par le traitement des déchets, du bruit ou encore de la poussière. Par différentes chartes et certifications l'entreprise s'est engagée à faire preuve d'un comportement responsable.

Nous nous engageons à étendre la certification ISO 14001 à l'ensemble du secteur TP d'ici fin 2021, à favoriser les filières de recyclages, à renouveler notre adhésion à la charte Sables en Seine, à former nos collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants à un comportement responsable.



Objectif 8 : Innovation et infrastructure pour l'environnement (ODD 9)

Nos laboratoires et centrales développent de nouveaux matériaux d'écoconstruction. Nos clients profitent ainsi de solutions adaptées à leur budget pour améliorer la performance énergétique de leurs ouvrages.

Nous nous engageons à investir dans le développement et la recherche scientifique de matériaux d'écoconstruction, à favoriser la réutilisation et le recyclage des matériaux, à faciliter la mise en place d'infrastructure durable et résiliente.

"Soucieux des problématiques soulevées, je m'engage à fournir les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires pour atteindre, dans les meilleures conditions, ces objectifs."

Louis Marandas,
Président de l'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils



C. Certification Environnementale – ISO 14001

Fayolle & Fils est certifiée ISO 14001 pour son secteur « Délégation de Service Public ».

La Délégation de Service Public de FRANCONVILLE bénéficie de cette distinction environnementale. Notre société maîtrise parfaitement son système de management environnemental sur ses chantiers, lui permettant ainsi de maîtriser d'éventuelles pollutions et d'assurer une parfaite traçabilité des déchets qu'elle produit. Elle veille également à réduire ses consommations dès que la technique le permet.



Le système documentaire mis en place pour être en conformité à la norme ISO 14001 intègre notamment :

- Un tableau des aspects et impacts environnementaux significatifs pour les activités de la société,
- Une veille réglementaire analysant les textes et autres exigences qui sont applicables aux activités de l'entreprise,
- Une analyse de la conformité par rapport à cette veille réglementaire,
- Un programme d'actions suivi en temps réel, qui prend en compte l'atteinte des objectifs fixés,
- Une politique environnementale,
- Un tableau de bord indiquant les différents indicateurs mis en place permettant ainsi de contrôler l'amélioration de l'entreprise, en matière de performances environnementales,
- Une revue de direction annuelle,
- Des audits internes réalisés par des auditeurs qualifiés.



Les équipes chantiers sont sensibilisées régulièrement, directement sur le terrain, et des tests de mise en situation d'urgence sont réalisés en réel au moins une fois par an.

L'entreprise s'est dotée de personnes compétentes en matière d'Environnement tant en technicité opérationnelle que dans la mise en œuvre et le suivi d'un système de management environnemental.

La veille réglementaire est réalisée par un bureau d'études extérieur spécialisé dans la mise en place et le renouvellement des certifications ISO 14001 sur des chantiers de Bâtiment-Travaux Publics. Le service juridique de l'entreprise FAYOLLE apporte également son soutien aux collaborateurs en cas de nécessité.

Ainsi, les textes applicables aux activités d'assainissement notamment, sont analysés, une étude de la conformité du service est formalisée, permettant ensuite de dresser un plan d'action pour garantir la conformité du service assainissement à la réglementation en vigueur.

Ainsi, l'entreprise FAYOLLE possède les compétences et tous les moyens nécessaires pour préserver sa certification ISO 14001 et l'étendre sur de nouveaux périmètres.



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification



ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS

Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat

30 RUE DE L'EGALITE
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY - FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2015

Domaine d'activité

TRAVAUX :

- RÉALISATION AU TITRE D'ENTREPRISE DE BATIMENT TOUT CORPS D'ÉTAT (NEUF ET RÉHABILITATION),
 - OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL, RÉALISATION DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES), DE RÉSEAUX SOUTERRAINS, DELEGATION DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT
 - VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS, ENROBÉS, ASPHALTES, ENTRETIEN RÉSEAUX,
 - LABORATOIRE ANALYSE CHANTIER ET MATERIAUX
- ARGENTEUIL :**
- SITE DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE DE MATERIAUX,
 - CENTRALE MIXTE DE TRAITEMENT AUX LIANTS HYDRAULIQUES DE GRAVES, SABLES, BETONS ET MORTIERS, NEGOCE DE GRANULATS,
 - TRANSFERT-TRANSBORDEMENT ET REVALORISATION DE DECHETS INERTES ISSUS DE LA DECONSTRUCTION

Date de début du cycle de certification : **12 septembre 2022**

Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : **11 septembre 2025**

Date d'expiration du cycle précédent : **11 septembre 2022**

Date d'audit de certification/recertification : **21 juillet 2022**

Date originale de certification: **20 juillet 2010**

Certificat n° : **FR076623-1**

Date de révision : **29 août 2022**

Affaire n° : **14164496**

Laurent CROGUENNEC - Président

*Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense*

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, veuillez utiliser le QR Code.

cofrac



**CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT**

**ACCREDITATION
N°4-0002
Liste des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr**



D. Les Indicateurs de Performance

■ IP1- Taux de débordements d'effluents dans les locaux des usagers

Définition :

C'est [le nombre de débordements ou d'inondations survenus dans les locaux des usagers / nombre d'abonnés] x 1000. Il est exprimé en nombre pour 1000 abonnés.

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous n'avons pas constaté de débordements dans les locaux des usagers (cave ou sous-sol) dans l'année.

IP1- Taux de débordements d'effluents : $(0 / 4\,491) * 1000 = 0$

■ IP2- Taux de désobstructions du réseau

Définition :

C'est [le nombre de désobstructions réalisées sur le réseau / longueur totale du réseau]. Il est exprimé en nombre par km

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous avons réalisé 1 dégorgement sur réseaux dans l'année.

IP2- Taux d'obstructions sur réseau : $(1 / 60) = 0,02$

■ IP3- Taux de réclamations écrites

Définition :

C'est [le nombre total de réclamations écrites / nombre d'abonnés] / 1000. Il est exprimé en nombre pour 1000 abonnés.

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous n'avons pas enregistré de réclamation écrite au cours de l'année.

Celle-ci concerne une demande de remboursement d'une intervention non signalée, qu'un riverain a sollicité auprès d'une entreprise privée.

IP3- Taux de réclamations écrites : $(1 / 4\,491) * 1000 = 0,2$

(Réclamation écrite concernant un désordre de refoulement d'eaux usées lors d'une opération de curage)

■ IP4- Indice de connaissance des installations

Définition :

Indice chiffré de 0 à 100% attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau

Taux mesuré au cours de l'année :



IP4 - Indice de connaissance des installations : 60%

■ IP5- Taux de points noirs par kilomètre

Définition :

C'est [le nombre de points noirs / longueur totale du réseau]. Il est exprimé en nombre par km

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous n'avons pas recensé de point noir nécessitant plus de 3 interventions répétitives sur réseaux dans l'année.

IP5 - Taux de points noirs par km : $(0 / 60) = 0$

■ IP6- Taux moyen de renouvellement du réseau

Définition :

Moyenne sur 5 ans du quotient de la longueur des canalisations renouvelées au cours de l'année par la longueur du réseau au 31 décembre de l'année n-1 (hors branchements)

Taux mesuré au cours de l'année :

Au cours de l'année 2023, la société Fayolle a effectué 1 opération de renouvellement de réseau,(3ml).

IP6- Taux moyen de renouvellement du réseau : $(0.003 / 60) = 0.0005$

■ IP7- Taux de desserte

Définition :

Quotient du nombre d'abonnés du service d'assainissement collectif par le nombre d'abonnés eau des zones relevant de l'assainissement collectif

Taux mesuré au cours de l'année :

La majorité des abonnés est raccordée à l'assainissement collectif

IP7- Taux de desserte : $(4441 / 4491) = 98 \%$

■ IP8- Taux de raccordement

Définition :

Quotient du nombre d'abonnés raccordés au service d'assainissement collectif sur le nombre d'abonnés raccordables

Taux mesuré au cours de l'année :

A ce jour, nous n'avons identifié que 4 abonnés non raccordés, et raccordables

IP8- Taux de raccordement : $(4487 / 4491) = 99.9\%$



■ IP9- Taux d'eaux parasites à l'entrée du système d'assainissement séparatif

Définition :

Pourcentage d'eaux parasites arrivant au système de traitement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Non mesuré

IP9- Taux d'eaux parasites : ---%

■ IP10- Prix du service au m3 pour 120m3

Définition :

Il s'agit du prix HT du service stricto sensu, à l'exclusion des taxes et redevances afférentes à ce service, et ramené au mètre cube à partir d'une consommation de référence de 120m3

Il comprend la part collectivité et la part délégataire

Taux mesuré au cours de l'année :

Part délégataire : 0.1565

Part communale : 0.7000

IP10- Prix du service : 0.8565€ /m3

■ IP11- Part des taxes et redevances au m3 pour 120m3

Définition :

Il s'agit du montant des taxes et redevances (TVA, redevance pollution perçue au profit de l'agence de l'eau) afférentes à ce service, et ramené au mètre cube à partir d'une consommation de référence de 120m3

Il comprend la part collectivité et la part délégataire

Taux mesuré au cours de l'année :

Redevance pollution : 0.4000

TVA : xxxx

IP11- Part des taxes et redevances : xxxx € /m3

■ IP12- Recette unitaire

Définition :

Recette des redevances d'assainissement divisée par le volume total facturé auprès des abonnés assainissement

Taux mesuré au cours de l'année :

(Red. EU +Red EP) / 1 624 998 m3

(254339+53 361) / 1 624 998 = 0.1894

IP12- Recette unitaire : 0.1894€ /m3



■ IP13- Durée d'extinction de la dette

Définition :

Encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations d'assainissement collectif divisé par l'épargne brute annuelle.

Taux mesuré au cours de l'année :

Concerne la collectivité

IP13- Durée d'extinction de la dette : XXXX

■ IP14- Epargne nette de la collectivité par m3

Définition :

Moyenne sur les trois dernières années du rapport : épargne nette/volume total facturé auprès des abonnés assainissement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Concerne la collectivité

IP14- Epargne nette de la collectivité : XXXX

■ IP15- Taux d'impayés, au 31/12/année (n), sur les factures de l'année (n-1)

Définition :

Au 31/12 de l'année n, stock des impayés relatifs à l'année n-1/montant des factures d'assainissement émises relatives à l'année n-1

Taux mesuré au cours de l'année :

Le solde des impayés communiqué par Véolia, est de 191 630.48 € pour un montant facturé de 1 534 103 € (Part Délégitaire + Part Collectivité)

IP15- Taux d'impayés: 12 %

■ IP16- Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume consommé comptabilisé

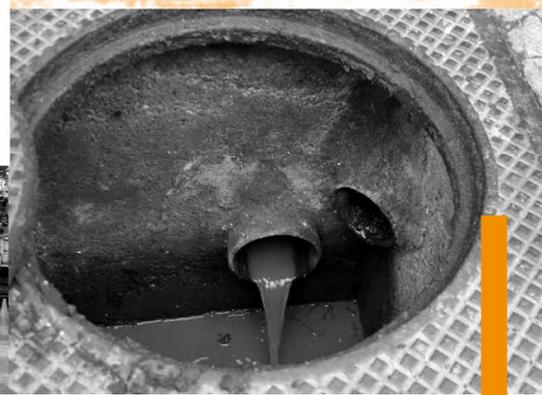
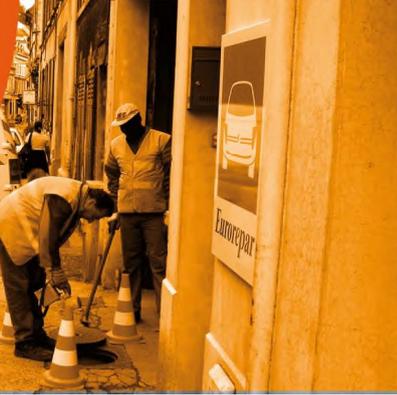
Définition :

Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume total facturé auprès des abonnés assainissement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Sans objet pour le délégataire

IP16- Fonds de solidarité: so



IV. COMPTE RENDU FINANCIER



A. Compte d'exploitation



1. Résultats d'exploitation année 2023 en k€

	Réalisé		Total (y compris provisions)		
	Exercice N	Cumul N	Cumul N-1	Exercice N	Cumul N
Suivi Technique - Ouvrages et Réseaux	19,36	290,21	270,86	19,36	290,21
Travaux et RENOUELEMENT des réseaux et ouvrages d'assainissement					
Travaux sur les réseaux	24,77	252,54	227,77	24,77	252,54
Frais d'agence					
Local		0,00	0,00	0,00	0,00
Charges et frais divers		0,64	0,64	0,00	0,64
Facturation fermier eau	15,43	149,50	134,08	15,43	149,50
Sous-traitance					
Curage, inspection TV, dératissage	88,37	795,84	707,47	88,37	795,84
Travaux à titre exclusif					
Contrôles de conformité	51,68	316,76	265,08	51,68	316,76
Création de branchement	41,23	223,18	181,95	41,23	223,18
Frais sous secteur service (Encadrement, administratif, secrétariat, sig, in	25,32	288,34	263,02	25,32	288,34
Frais généraux	36,36	128,02	91,66	36,36	128,02
Total Charges (en k€)	302,51	2 445,03	1 569,93	302,51	2 445,03

Produits		Cumul N-1	Exercice N*	Cumul N
Redevance EU	Volume facturé (m3)		1 624 998	
	Tarif (€/m3)		0,1565	
	Recettes prévisionnelles Eaux Usées*	1799,12	254,31	2053,44
Redevance EP	Recettes Eaux Pluviales	390,11	53,36	443,47
Total recettes redevances		2189,24	307,67	2496,91
* Prévisionnel sur période de 12 mois, y compris montants impayés non perçus sur l'exercice				
Autres recettes	Contrôles de conformité	395,26	67,95	463,21
	Création de branchements	215,51	51,96	267,47
	Total Autres recettes	610,78	119,91	730,69
Total Produits (en k€)		2800,01	427,58	3227,60

Résultat d'Exploitation (en k€)	1230,09	125,07	782,56
--	----------------	---------------	---------------



2. Détail annuel du suivi des charges (en €) (Hors travaux neufs, contrôles et Frais Généraux)

Type de charges	Montant HT
1-Suivi technique	19 356,67 €
Main d'oeuvre	16 810,43 €
Matériaux et fournitures	451,40 €
Matériel	2 094,84 €
2-Travaux de réparation	7 298,00 €
Main d'oeuvre	5 287,50 €
Matériaux et fournitures	1 300,00 €
Matériel	710,50 €
3-Opérations de renouvellement	17 469,58 €
Main d'oeuvre	9 897,50 €
Matériaux et fournitures	4 088,08 €
Matériel	3 484,00 €
4-Curage et ITV	81 588,91 €
Sous-traitant	81 588,91 €
5-Dératisation	6 780,00 €
Sous-traitant	6 780,00 €
6-Frais de recouvrement	15 429,38 €
Sous-traitant	15 429,38 €
7-Frais d'agence	25 320,00 €
Encadrement, secrétariat, Frais agence	25 320,00 €
Total Annuel hors frais généraux	173 242,54 €



4. Opérations de renouvellement (en €)

Au cours de l'année 2023 plusieurs opérations de renouvellement ont été réalisées sur le périmètre affermé, le coût des opérations est réparti comme suit :

Travaux de Renouvellement - DSP FRANCONVILLE															
Coefficient de révision K	1		1,0071		1,0331		1,0534		1,0561		1,1125		1,1858		Total
	2014 à 2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023		
Catégorie de travaux	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Renouvellement branchement	1u	1 830 €			1u	3 116 €			2u	8 999 €			2u	4 692 €	18 637 €
Renouvellement regards, tampons ouvrages	41u	38 302 €	5u	4 641 €	5u	3 911 €	4u	4 893 €			4u	4 796 €	10u	9 590 €	66 132 €
Renouvellement Pompes, accessoires	1u	931 €													931 €
Renouvellement sur réseau	2u	10 282 €							3ml	2 638 €	3ml	3 889 €	3ml	3 188 €	19 997 €
Total engagé		51 345 €		4 641 €		7 027 €		4 893 €		11 637 €		8 685 €		17 470 €	105 697 €
Dotation au renouvellement (révisée selon valeur		32 000 €		8 057 €		8 265 €		8 427 €		8 449 €		8 900 €		9 486 €	83 584 €
Solde		-19 345 €		3 416 €		1 238 €		3 534 €		-3 188 €		215 €		-7 983 €	-22 113 €

Au 31/12/23 les travaux de renouvellement réalisés par FAYOLLE, sur la Commune de FRANCONVILLE, sont valorisés à hauteur de 105 697 €HT, pour un montant contractuel de 83 584 €.



V. ANNEXE-JOURNAL DES INTERVENTIONS

